



12066799

**PLIE GRISE  
DIVISIONS 2J3KL**

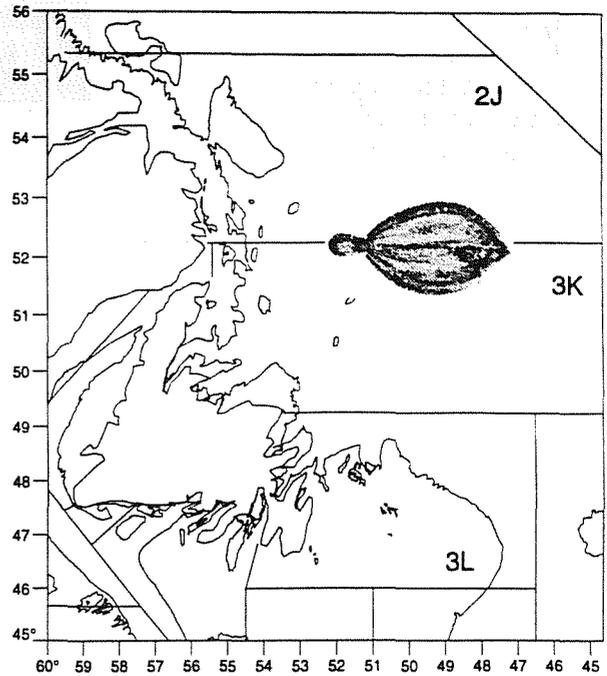
**Renseignements de base**

La plie grise est un poisson plat des eaux profondes, dont la limite septentrionale dans l'Atlantique Nord-Ouest se situe près du banc Hamilton, au large du sud du Labrador, mais dont l'aire s'étend jusqu'au sud de la côte est des États-Unis. Bien que, traditionnellement, elle ait été particulièrement abondante dans des profondeurs de 200 à 400 m (109 à 219 brasses) dans les divisions 2J3KL, récemment, elle a été capturée surtout à des profondeurs bien supérieures à 900 m (492 brasses). La plie grise est généralement associée aux fosses profondes et aux chenaux qui s'étendent entre les bancs de pêche, ainsi qu'à la pente du plateau continental et préfère les fonds de vase ou de sable vaseux. Sa principale aire de répartition se trouve dans la division 3K, suivie de la division 3L; on la rencontre en nombre relativement faible dans la division 2J.

Cette espèce vit longtemps, certains individus ayant atteint plus de 30 ans. Cependant, le nombre de groupes d'âge qui composent le stock de plie grise des divisions 2J3KL a diminué substantiellement depuis le milieu des années 1970, et les poissons de plus de 14 ans sont maintenant beaucoup plus rares parmi les prises commerciales ou celles des relevés.

La période de reproduction dure assez longtemps, habituellement de mars à septembre, dans l'Atlantique Nord-Ouest; cependant, dans les divisions 2J3KL, elle a lieu entre mars et juillet, la période de pointe se situant entre mars et mai. Pendant l'hiver et le printemps, la plie grise se rassemble avant la ponte et pendant le frai, le long de la pente continentale de la division 3K et c'est là, à ce moment, que la plupart des activités de pêche ont lieu et que les taux de prises sont les plus élevés.

L'exploitation de ce stock a commencé au cours des années soixante et s'est poursuivie jusqu'à maintenant. Le premier quota a été fixé en 1974, à 22 000 tonnes métriques. Les captures ont atteint un sommet de 24 000 tonnes métriques en 1973, mais elles ont diminué par la suite, en raison des quotas, et se situaient en moyenne à 3 500 tonnes métriques pendant la première moitié des années quatre-vingt. Le stock a été relativement stable pendant cette période, mais il s'est mis à diminuer rapidement par la suite. Les données récentes indiquent qu'il serait présentement 40 fois moins important qu'au début des années quatre-vingt.



**La pêche**

La pêche commerciale de la plie grise a commencé dans cette région au début des années soixante et les prises ont augmenté régulièrement, passant d'environ 1 000 tonnes métriques en 1963 jusqu'à un sommet de plus de 24 000 tonnes métriques en 1973. Elles ont diminué ensuite rapidement jusqu'à 2 800 tonnes métriques en 1980, puis ont fluctué entre 3 000 et 4 500 tonnes métriques jusqu'en 1991. En 1992, elles ont encore baissé à 2 300 tonnes métriques, le total le plus bas depuis 1964, puis à 342 tonnes métriques en 1993.

**Débarquements (milliers de tonnes métriques)**

Année	60-76 Moy.	77-91 Moy.	1992	1993 <sup>1</sup>	1994 <sup>1</sup>	1995 <sup>1</sup>	1996
TAC	n.d.	n.d.	4	4	1	0,1 <sup>2</sup>	0,1 <sup>2</sup>
Canada	2	2	2	0,3	+	+	
Autres	7	2	0,6	0	0	0	
Totaux	9	4	3	0,3	+	+	

<sup>1</sup> Données provisoires

<sup>2</sup> Captures accessoires seulement

+ Captures inférieures à 500 tonnes métriques

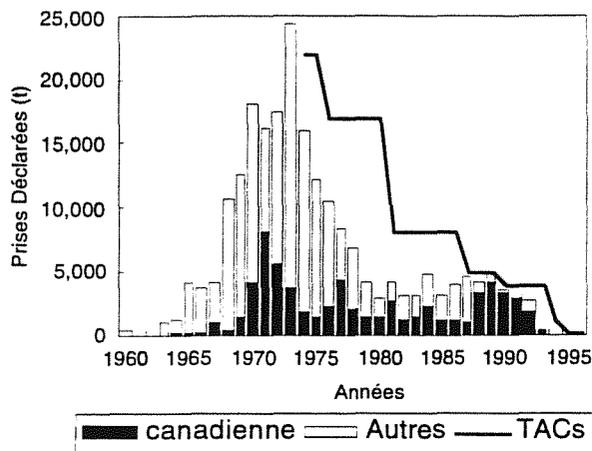
Des prises de seulement 12 tonnes métriques et 0,5 tonne métrique ont été déclarées en 1994 et 1995 respectivement.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la pêche était pratiquée par la Pologne, l'URSS et le Canada, surtout dans la division 3K. Depuis

THE LIBRARY  
BEDFORD INSTITUTE OF  
OCEANOGRAPHY  
BOX 1006

322766  
195890E

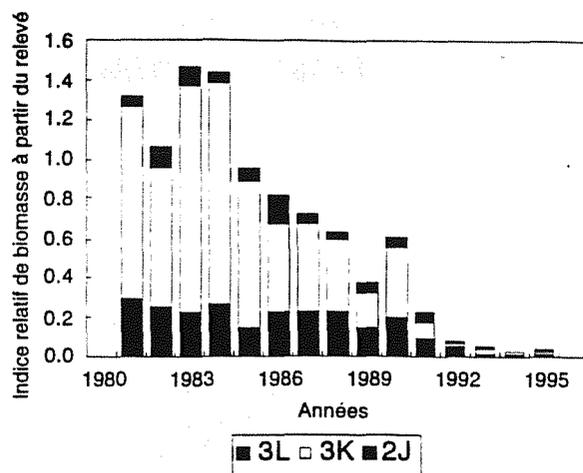
quelques années, les activités sont principalement limitées à celles des Canadiens, bien qu'il semble que certaines captures aient été faites par l'Union européenne (UE-Portugal) dans la division 3L de la zone de réglementation de l'OPANO. Pour 1994 et 1995, aucune capture de plie grise n'aurait été faite dans la division 3L de l'OPANO. Cependant, les autorités canadiennes de surveillance indiquent que les prises de plie grise dans la division 3L de l'OPANO ont augmenté une fois encore en 1996.



## État de la ressource

Les relevés du bateau de recherche ont été réalisés à l'automne dans les divisions 2J et 3K (à 1 000 m - 547 brasses) et 3L (à 730 m - 400 brasses) depuis 1977, 1978 et 1981 respectivement.

Pour la division 2J, l'indice de la biomasse relative du relevé a varié entre un sommet en 1986 et moins de 4 % de ce niveau en 1994. Dans la division 3K, entre 1979 et 1985, on a pu noter une certaine période de stabilité relative, mais depuis, les estimations ont diminué considérablement, jusqu'à environ 1 % de ce niveau en 1994, soit le plus faible des séries chronologiques. Pour la division 3L, l'indice du relevé est demeuré relativement stable, de 1981 à 1988, mais il a baissé rapidement depuis, d'environ 75 % en 1992, et d'environ 95 % en 1993 et 1994. Pour les trois divisions combinées, il y a eu une diminution très régulière et plutôt systématique de 1984 à 1994, le total de 1994 étant le plus faible des séries chronologiques.



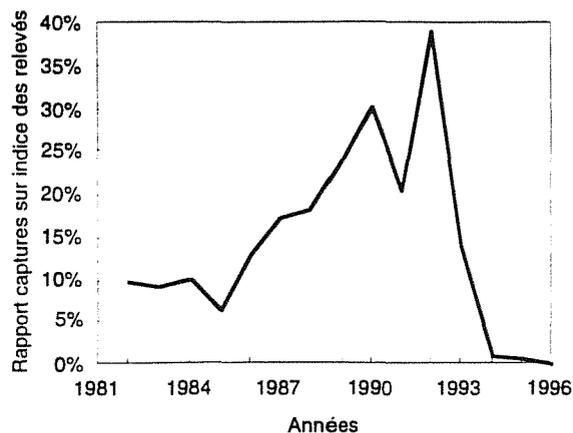
Le relevé de 1995 a été effectué au moyen d'une combinaison bateau-engin différente, de sorte qu'on ne peut pas en comparer directement les résultats à ceux des relevés antérieurs (voir la Vue d'ensemble régionale). L'indice de la biomasse relative du relevé pour les divisions 2J3KL combinées était néanmoins proche du niveau le plus faible jamais observé.

Au cours des années antérieures, le stock dans toutes les divisions était réparti généralement à des profondeurs de moins de 500 mètres. Depuis 1989, la plupart des plies grises se trouvent à des profondeurs de plus de 500 mètres.

Des relevés en eaux profondes visant principalement le flétan noir ont eu lieu à 1 500 mètres (820 brasses) dans les divisions 3KLMN, en 1991, 1994 et 1995. Selon les résultats, l'abondance de la plie grise avait augmenté dans les divisions 3LM (col Flamand) de la zone de réglementation de l'OPANO. Il semble donc qu'au moins une partie de ce stock de plie grise proviendrait de l'intérieur de la zone canadienne.

Selon la répartition par taille de la plie grise capturée au cours des relevés, le **recrutement** aurait été faible pendant un certain nombre d'années.

Le stock a diminué jusqu'à des niveaux bien inférieurs à tout ce qui a pu être observé par le passé, sans aucun signe d'amélioration du recrutement. Il est aussi évident qu'au cours des années quatre-vingt, l'ampleur de la chute de l'indice de la biomasse observée au cours des relevés ne peut être expliquée entièrement par la pêche commerciale, puisque le rapport des prises commerciales et de la biomasse exploitable est généralement très faible pendant presque toute la période.



**Document de recherche :** Bowering, W.R. 1995. Stock status update of witch flounder stock in divisions 2J and 3KL. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/37.

Cependant, étant donné que, depuis quelques années, l'aire de répartition s'amenuise, et que la pêche était très intense dans cette zone (à des profondeurs de plus de 1 000 m - 546 brasses) lors des rassemblements avant le frai, il est probable que les prises récentes aient accéléré la diminution au cours des dernières années.

## Perspectives

Le stock a atteint un **niveau extrêmement bas** et toute exploitation dans l'état où il se trouve continue d'être injustifiable, du point de vue de la conservation. Selon les récents indicateurs du faible recrutement continu, rien n'indique que ce stock augmentera dans un avenir prévisible. Toute exploitation en 1997 serait au détriment du rétablissement du stock.

Si le stock a migré (tout au moins en partie) dans la zone de la réglementation de l'OPANO, comme l'indiquent les données du relevé en eaux profondes, il pourrait faire l'objet de pêches non réglementées. Les observations préliminaires de 1996, dans le cadre du programme canadien de surveillance, indiquent qu'il en est déjà ainsi.

---

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

**communiquez avec :** Ray Bowering  
 Téléphone : (709) 772-2054  
 Télécopieur : (709) 772-4188

Adr. élect. : Bowering@athena.nwafc.nf.ca